

Outils et mécanismes de redevabilité dans le contexte du financement climatique : Etude de cas dans les Communes de Boulel et Dianké Souf (région de Kaffrine)

Diadji NDIAYE, Mamadou Ndong TOURE

La participation effective des citoyens dans le processus de développement local constitue un des défis majeurs pour l'instauration d'une culture de bonne gouvernance et de démocratie participative dans les collectivités territoriales. Pour y parvenir il s'avère nécessaire de renforcer les moyens d'actions des communautés afin d'améliorer la qualité des services publics qui leur sont livrés.

Par ailleurs, avec le changement climatique, la mobilisation de fonds pour renforcer la résilience des communautés est devenue une priorité pour beaucoup d'acteurs. Dans un tel contexte, le rôle des gouvernements locaux dans la gouvernance des fonds climat va s'accroître dans le futur. Dès lors, les acteurs locaux s'interrogent sur les mécanismes de redevabilité qui devraient accompagner ces transferts de fonds.

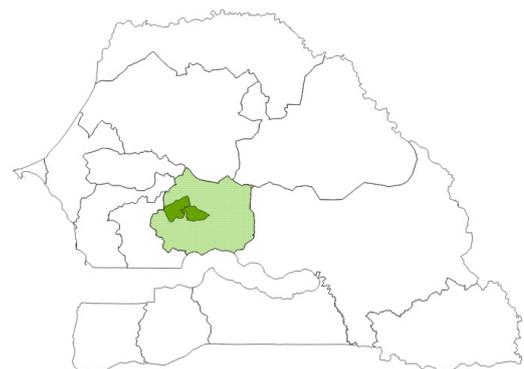
C'est dans ce cadre que Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique) met en œuvre un projet-pilote sur les mécanismes de redevabilité des collectivités territoriales dans le contexte du financement de l'adaptation au changement climatique. Ce projet intitulé « promotion des systèmes de responsabilisation inclusifs pour le financement du climat pour soutenir les priorités des pauvres » est réalisé grâce à l'appui financier de la fondation Open Society Initiative for West Africa (OSIWA).

Cette initiative, qui s'appuie sur les acquis du projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC) également mis en œuvre par IED Afrique dans la région de Kaffrine, vise à améliorer la gouvernance des finances climat au niveau national et local à travers l'identification et la valorisation des opportunités de renforcement de la participation effective des acteurs locaux pour mieux influencer la prise de décision.

1. Analyse des mécanismes de redevabilité dans les communes cibles du projet

La notion de redevabilité, traduit de l'anglais « accountability », renvoie selon la Banque Mondiale à l'obligation incombant aux détenteurs du pouvoir de rendre compte de leurs actions ou d'en être responsables. L'expression « détenteurs du pouvoir » désigne les personnes qui détiennent un pouvoir politique, financier ou autre. D'un autre côté, pour que cette notion soit opérante, les citoyens ont la responsabilité de faire un contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) qui constitue des démarches orientées vers l'obligation de rendre compte, mais de façon civique (BM, 2003).

Figure 1: Localisation des communes cibles



Cette présente note partage les résultats d'une analyse exploratoire réalisée dans deux communes de la région de Kaffrine que sont Dianké Souf et Boulel. Elle porte d'une part sur l'offre, c'est-à-dire la fréquence et la manière par laquelle les détenteurs de pouvoir rendent compte spontanément aux citoyens ; et d'autre part, sur la demande, pour comprendre comment les citoyens interpellent-ils les détenteurs de pouvoir pour disposer d'informations relatives à leur responsabilité ?

1.1. Une offre existante mais faible

Malgré son institutionnalisation dans le code des collectivités territoriales, les pratiques de redevabilité restent encore faiblement appliquées. Cette situation est due en grande partie à la faible connaissance des outils de contrôle citoyen par les acteurs locaux. En effet, beaucoup d'élus ignorent qu'il est de leur devoir de rendre compte régulièrement de leurs décisions aux populations. Pour ceux qui essaient de s'y soumettre, l'affichage des procès-verbaux des délibérations suffit comme moyen pour rendre compte de leurs décisions. Cette situation est en grande partie entretenue par le fait que la plupart des citoyens ne savent pas qu'il est

de leur droit de demander des comptes à ceux qui détiennent des responsabilités dans le service public.

Cet exercice a par ailleurs révélé que, parmi les neuf domaines de compétences qui leur sont transférés, le foncier est celui sur lequel les élus rendent le plus compte aux citoyens. Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est le principal mécanisme de consultation des citoyens utilisé par les communes. Il constitue un des rares moments de recueil des besoins à la base.

Ainsi par exemple, à Dianké Souf, à la suite des consultations et dès la validation du budget, le Maire procède à l'affichage du budget qui peut être consulté par tous ceux qui savent lire. En outre, la radio communautaire est de plus en plus utilisée par le Maire pour faire passer les messages concernant certaines décisions de la Commune, notamment les dates de réunion du Conseil Municipal.

Dans la commune de Boulel, des audiences publiques sont organisées par la Mairie pour informer et recueillir les avis des populations. De même, sont conviés à ces rencontres les chefs de village, les représentants des projets et programmes évoluant dans la zone, les organisations faïtières, etc.



Photo 1 : Audience publique à Dianké Souf

1.2. Une demande citoyenne à améliorer

La citoyenneté participative, même si elle est inscrite dans la Constitution du Sénégal, n'est pas un acquis et doit être opérationnalisée à travers des mécanismes simples, accessibles et acceptés de tous. En milieu rural, elle prend forme de différentes manières mais encore très timidement.

En effet, dans les deux (2) communes étudiées, certains citoyens se rendent au niveau des mairies pour solliciter des informations relatives le plus souvent au budget et dans une moindre mesure sur des projets touchant leur localité. Dans de rares cas, des informations relatives aux délibérations et au fonctionnement de la mairie, notamment les nominations, sont données par les communes.



Photo 2: Planification locale sensible au climat dans le cadre du DFC

A Boulel, il a été noté un intérêt pour les informations budgétaires et celles relatives à la distribution des intrants agricoles. Les canaux de transmission de l'information, outre l'affichage, comprennent également l'utilisation de la moto pour informer sur la tenue de réunions et autres événements dans la commune. Cependant, certaines personnes estiment que les informations arrivent au compte-goutte, parfois une fois par an. C'est notamment le cas pour les localités situées hors du village-centre, chef-lieu de la commune.

Le constat est que dans les deux communes, il n'existe aucune stratégie systématique et structurée d'information et de communication. Les informations sont transmises en fonction de la situation et des événements du moment. Il faut aussi retenir que généralement, les citoyens ne prennent pas l'initiative d'aller chercher l'information auprès de la commune. Les rares personnes qui le font sont souvent instruites, s'intéressent à la vie publique, sont engagés dans la politique ou sont des acteurs de développement.

1.3. L'intervention du DFC en faveur de la redevabilité

La mise en œuvre du projet DFC dans la région de Kaffrine a permis d'améliorer les relations de confiance entre élus et populations, à travers notamment l'institutionnalisation des exercices de planification locale sensible au climat. De même, l'organisation des fora communautaires pendant la phase d'élaboration des projets de résilience devant être soumis au projet DFC, a permis d'impliquer les organisations communautaires de base (OCB), les groupements féminins, les associations de jeunes, etc

2. Les principaux enseignements tirés de l'étude

L'étude menée dans les communes de Boulel et Dianké souf a permis de relever un certain nombre d'enseignements.

2.1. Le faible niveau de formation des ressources humaines

La faible maîtrise des textes et règlements qui promeuvent la participation citoyenne constitue un frein dans les relations entre les élus et les citoyens. C'est la raison pour laquelle le renforcement de capacités sur des thèmes tels que « la participation citoyenne » ou encore « la gouvernance des collectivités territoriales » a été souligné comme une dimension importante à intégrer dans tout processus de mise en place d'outils ou de mécanismes de gouvernance ouverte.

2.2 L'accès à l'information, un élément central pour les citoyens

La communication ne doit pas être une activité ponctuelle, mais un processus participatif passant par l'implication de toutes les catégories d'acteurs concernés. Le contenu des outils de communication



Photo 3 : Débat d'orientation budgétaire à Boulel

devra donc résulter d'un consensus entre les acteurs de terrain. Ce qui devrait permettre une appropriation des démarches et des concepts de reddition des comptes dans le contexte de la décentralisation.



Photo 4: La radio, un outil au service de la redevabilité

2.3 L'existence d'expériences non valorisées

Dans le cadre de l'amélioration de la redevabilité des collectivités locales, la capitalisation des expériences passées et en cours dans d'autres localités doit permettre de disposer d'un bon cadre d'apprentissage permettant de valoriser les réussites et d'éviter les facteurs d'échec. Les expériences des jurys citoyens, de l'observatoire de la démocratie ou encore du budget participatif constituent des plus-values à capitaliser.

3. Perspectives

Suite à l'atelier de restitution des résultats de l'étude sur les mécanismes de redevabilité dans les communes de Boulel et Dianké Souf, il a été retenu, de concert avec les acteurs locaux et les autorités administratives, d'expérimenter deux outils de redevabilité que sont : l'audience publique et l'émission radiophonique interactive.

L'audience publique est un face à face («jarkarlo» citoyen) entre l'équipe municipale et les citoyens représentés par leurs organisations communautaires de base (groupements de femmes, associations de jeunes, structures faitières, notables, chefs religieux...). L'émission radiophonique interactive devrait permettre aux citoyens habitant les zones éloignées et ceux n'ayant pas pu prendre part à l'audience publique d'échanger avec le Maire via le téléphone.

CONTACT

Pour plus d'informations, contactez-nous au :
24 Sacré-Coeur III - BP 5579, Dakar - SENEGAL
Tel. 00 221 33 867 10 58 - Fax. 00 221 33 867 10 59
Email : contact@iedafrique.org - Site web : www.iedafrique.org

 OSIWA

 **ied** INNOVATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
AFRIQUE

 **BRACED** Building Resilience and Adaptation
to Climate Extremes and Disasters